

Motion

Nouveau réseau des TPG : des corrections urgentes pour les habitants de Thônex s'imposent !

Exposé des motifs :

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le concept dit des axes, introduit il y a dix ans, a minimisé les transbordements obligatoires, créant ainsi un maximum de trajets directs. L'abandon de ce concept par le nouveau réseau des Transports Publics Genevois (TPG) a imposé davantage de transbordements. Le réseau de trams actuel casse donc nombre de trajets directs qui ne sont pas compensés par un trajet direct par un autre mode (trolleybus ou autobus). Or, le passage du système des axes (plusieurs lignes sur un même segment) au système des lignes n'est pas au point. Preuve en est la confusion constatée aux interfaces et sur plusieurs lignes.

Il était reconnu que l'aménagement des interfaces (Bel-Air, Plainpalais et Cornavin) et la gestion des transbordements devaient être étudiés avec soin. Face à la solution qui a été mise en place, c'est aujourd'hui l'incompréhension et la déception.

Alors que la mise en service du nouveau réseau devait améliorer grandement la mobilité de la population, force est de constater que le nouveau dispositif ne répond pas avec satisfaction aux besoins de la population de Thônex et constitue de toute évidence une régression. La disparition de la ligne 16 et ainsi du moyen de se rendre sans transbordement à la gare de Cornavin, nœud des transports publics et qui mène vers le réseau régional et national, en est l'exemple le plus criant. Par ailleurs, un transbordement devrait pouvoir se faire sur un même quai, mais au minimum sans traversée d'axes routiers ouverts au trafic, avec une protection suffisante contre les intempéries. Or les personnes, aujourd'hui contraintes au transbordement à Bel-Air-Cité, savent que cet idéal est loin d'être atteint en ce lieu. Cette rupture de charge constitue un problème non seulement pour des questions de confort et de rapidité, mais aussi pour la sécurité des transbordements, notamment pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, ainsi que pour les mamans avec poussettes et les jeunes enfants

Ces dernières années, les Thônésiens n'avaient pas à rougir de leur fréquentation des transports publics, comme en témoignait le fort taux de remplissage des trams dès les arrêts "Moillesulaz" et "Graveson". Cette ligne était par ailleurs très utilisée par les frontaliers des communes voisines, de Gaillard notamment, dont toute la population souhaite voir éviter l'usage de la voiture pour les trajets quotidiens. Pour les habitants de Thônex et de Gaillard devant se rendre à Cornavin, le CEVA ne constitue pas une solution, car on imagine mal comment se feraient en pratique les liaisons entre les arrêts "Moillesulaz" et "Graveson" d'une part, et la gare de Chêne-Bourg d'autre part. Ainsi, le nouveau réseau risque fort de "casser" une dynamique et des comportements responsables qui ont mis de longues années pour se développer.

Le "PLR. Les Libéraux-Radicaux de Thônex" demande donc à ce que le Conseil administratif intervienne auprès du Conseil d'Etat, afin de rétablir au plus vite une ligne de tram empruntant l'itinéraire de l'ancienne ligne 16, du moins jusqu'à Cornavin.

Pour les motifs évoqués ci-dessus, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, de soutenir cette motion.

Considérants :

Vu la disparition de la ligne de tram 16 qui permettait notamment aux habitants de Thônex de se rendre directement à la gare Cornavin,

Vu la sous-estimation des difficultés liées au passage du système des axes au système des lignes,

Vu la large déficience des aménagements et de l'organisation des interfaces indispensables à ce changement de concept,

Vu que le nouveau réseau de tram ne fonctionne actuellement pas comme il le devrait,

Vu que face à la complexité et aux défauts du nouveau réseau TPG, les usagers ayant fait le choix de limiter l'utilisation de la voiture au profit des transports publics sont incités à reprendre leur volant,

Vu l'incitation pour les usagers se déplaçant habituellement en véhicules privés à utiliser davantage les transports publics, qui est gravement préteritée par la situation,

Vu les motions votées récemment par les Conseils municipaux de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries:

Le Conseil municipal

- invite le Conseil administratif à intervenir auprès du Conseil d'Etat et du Conseil d'administration des TPG pour demander le rétablissement au plus vite d'une ligne de tram reliant directement Moillesulaz et Cornavin;
- appuie toute démarche en cours ou déjà entreprise par le Conseil administratif visant cet objectif;
- demande au Conseil administratif de présenter un rapport au Conseil municipal sur le résultat de ces démarches dans un délai de trois mois.

pour le PLR. Les Libéraux-Radicaux de Thônex

Hans Rudolf Roth
Conseiller municipal
Chef de groupe

Ashwani Singh
Conseiller municipal

Thônex, le 12 mars 2012